

Les résultats de 1959

G. P.

Volume 28, numéro 1, 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103381ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103381ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

P., G. (1960). Les résultats de 1959. *Assurances*, 28(1), 17–22.
<https://doi.org/10.7202/1103381ar>

Les résultats de 1959

par

G. P.

17

Ils sont bien meilleurs dans l'ensemble du Canada puisque, avec des primes de cinquante-six millions plus élevées qu'en 1958 et des sinistres accrus de quatre millions sept cent mille, il y a un excédent favorable de vingt-deux millions de dollars. 1957 avait été l'exercice le plus mauvais. Depuis lors, la hausse des tarifs, une meilleure sélection et une répartition plus nuancée des risques ont amélioré les choses en ramenant le rapport des sinistres aux primes à 60.96 dans l'ensemble; ce qui laisse un profit substantiel, très supérieur à celui de 1955, dernière année faste qui devait être suivie de plusieurs exercices déficitaires. Voici les statistiques des cinq dernières années qui nous feront voir tout au moins les résultats techniques pour l'ensemble des assureurs au Canada¹:

	Rapport sinistres - primes	Résultats techniques
1955	61.61%	(Est.) + \$12,000,000.
1956	67.67%	(Est.) — 23,000,000.
1957	75.12%	(Est.) — 77,800,000.
1958	64.84%	(Est.) — 7,800,000.
1959	60.96%	(Est.) + 22,027,232.

Comme disent les Américains, la différence est « confortable ». Elle ne permet pas de compenser les pertes subies durant les années précédentes, mais elle est l'indice qu'avec la hausse des tarifs on a fait un pas dans la voie de l'assainissement du marché. Il est évident qu'on ne pouvait pas continuer longtemps dans la voie précédente qui menaçait dans certains cas l'existence des réserves accumulées. Il a suffi de s'en-

¹ Nous les empruntons au numéro du 20 avril de « Canadian Underwriter ». Ces résultats ne comprennent pas l'assurance-vie.

ASSURANCES

tendre et de donner un solide coup de barre pour que l'équilibre se rétablisse: équilibre encore instable disent ceux que le sort n'a pas servi ou qui ont craint de rentrer suffisamment dans le marché pour contrebalancer les mauvaises affaires qu'ils conservaient par d'autres devenues bonnes par suite de la hausse des tarifs.

Voici comment se répartissent les résultats entre les principales catégories d'assurances:

18

a) *Assurance contre l'incendie.*

	1959	1958
Primes acquises	198 millions	182 millions
Sinistres	117 "	107 "
Rapport	59.18%	59.14%

En somme, les primes acquises ont augmenté de 8.7% et les sinistres de 9.3%; ce qui indique une certaine stabilité de résultats, mais aussi une augmentation constante des sinistres qui laisse une perte quand on leur ajoute les très lourds frais d'administration.

b) *Assurance-accidents.*

De son côté, l'assurance-accidents (automobile exceptée) reste coûteuse, même si des sinistres moindres et des primes plus élevées réduisent la perte.

	1959	1958
Primes acquises	315 millions	306 millions
Sinistres	199 "	208 "
Rapport	63.08%	67.96%

Des sinistres moindres viennent à point diminuer la charge antérieure. Même si les frais de commission sont moindres que pour l'assurance-incendie, le rapport sinistres-primes reste élevé.

c) *Assurance automobile*

	1959	1958
Primes acquises	307,493,000.	276,690,000.
Sinistres	184,275,000.	180,189,000.
Rapport	59.93%	65.12%

ASSURANCES

C'est l'assurance automobile qui permet d'établir l'équilibre entre des primes sensiblement plus élevées (11.2%) et des sinistres très légèrement supérieurs (2.2%). Comme les frais généraux sont moindres que pour les autres catégories, le bénéfice est substantiel.



Dans l'ensemble, en somme, l'année a été bonne, puisqu'au bénéfice industriel s'ajoute le rendement du portefeuille qui vient à point combler le déficit ou arrondir le profit. Les assureurs n'aiment pas compenser l'un par l'autre, durant les années mauvaises. Il ne faut pas oublier, cependant, que c'est le rôle et la justification des réserves. En 1957 et 1958, par exemple, les comptes des compagnies canadiennes pour l'ensemble de leurs affaires (sauf l'assurance-vie) se sont soldés ainsi:

19

	1957	1958
Perte technique ou d'exploitation	12,264,000.	1,741,000.
Revenus divers	18,900,000.	22,500,000.

Dans les deux cas, même au plus profond de la crise de 1957, il faut constater que les sociétés canadiennes ont eu un substantiel excédent des bénéfices sur les sinistres et les frais généraux. Si, en 1957, elles ont subi une perte nette de \$2,-801,000. après avoir déduit les dividendes aux assurés, les impôts fédéraux et provinciaux et les dividendes aux actionnaires, dès 1958, elles avaient sur la même base un excédent favorable de \$9,953,000.; ce qui leur permettait de récupérer, très au-delà, la perte précédente.

Il est certain que l'on doit éviter de laisser s'accumuler les déficits industriels ou techniques, suivant l'expression. Pour cela, il n'y a qu'une chose à faire, c'est d'augmenter les tarifs et de faire cesser la concurrence aveugle, sans retenue. On l'a fait dès 1958, puis en 1959. Nous croyons qu'il faudrait en rester là pour le moment. L'enthousiasme est une belle chose, mais il ne faudrait pas aller plus loin sans avoir

donné aux nouveaux tarifs l'occasion de démontrer leurs résultats. Les assureurs de la Canadian Underwriters' Association se plaignent beaucoup de la concurrence des compagnies indépendantes et des sociétés sans intermédiaires. Ils ont raison dans bien des cas, mais qu'ils n'oublient pas que c'est en augmentant trop et trop brusquement leurs tarifs qu'ils facilitent le travail de sociétés qui les suivent d'assez loin pour rendre attrayants leurs primes et leurs contrats. Quand ils demandent des taux de plus en plus élevés, augmentés dans certains cas de cinquante et même soixante-dix-neuf pour cent, ils ne peuvent pas empêcher leurs assurés de chercher ailleurs. Ce sont dans bien des cas les *direct writers* qui en bénéficient, eux qui consentent à établir leur tarif à un niveau plus bas. Quand la différence est trop grande, l'assuré n'hésite pas à mettre de côté des relations de plusieurs années et à écarter l'aide de l'agent et du courtier, qui pourtant peut être avantageuse dans le dialogue assureur-assuré au moment du règlement d'un sinistre.

L'être humain étant ce qu'il est, il est difficile de lui demander de toujours agir avec sagesse. Il nous semble, cependant, que les assureurs auraient avantage à réfléchir davantage avant d'augmenter leur tarif brusquement et substantiellement. S'ils pouvaient en arriver à des baisses ou à des hausses graduelles, modérées, ils éviteraient ces écarts trop radicaux qui sont mauvais dans l'ensemble, s'ils semblent momentanément apporter une solution à leurs problèmes.



L'étude des premières statistiques de 1959 nous apporte un autre fait assez intéressant: l'essor considérable d'un assez grand nombre de sociétés canadiennes faisant affaires dans la province de Québec. En voici six, par exemple: trois fonctionnant depuis de nombreuses années et les trois autres de formation relativement récente. Toutes six ont profité d'une situation meilleure du marché pour mettre la main sur un

A S S U R A N C E S

chiffre d'affaires important, dont elles tireront d'abondants bénéfices si elles veulent bien s'en tenir là pour le moment et ne pas se laisser déborder par un afflux incontrôlable d'affaires.

Voici leur revenu-primés¹ durant les trois dernières années:

	1957	1958 (a)	1959 (c)	Augmentation de 1957 à 1959 en %
A	\$10,003,000.	\$12,204,000.	\$12,974,000.	30
B	2,440,000.	3,380,000.	3,923,000.	60
C	907,000.	1,252,000.	1,908,000.	113
D	—	1,787,000.	2,100,000.	—
E	114,000.	344,000.	857,000.	651
F	1,219,000.	2,984,000.	3,200,000.	162

21

Comme on le voit, l'augmentation est considérable en trois ans. Elle indique une vitalité magnifique et une certaine audace assez remarquable. À une époque où les grandes sociétés réduisaient ou retenaient leur production volontairement, elles n'ont pas craint d'augmenter rapidement la leur, pour profiter d'une part d'une situation que les assureurs les plus importants créaient eux-mêmes et de l'autre d'une amélioration incontestable du marché. Elles ne semblent pas s'être trompées puisque voici leurs résultats obtenus malgré la hausse non directement proportionnelle des primes acquises:

	1957 %	1958 %	1959 %
A	74.35	66.35	61.36
B	72.50	69.32	56.70
C	64.53	65.16	51.96
D	76.57	67.99	53.76
E	83.33	53.48	61.09
F	79.81	66.77	60.20

La seule difficulté, c'est que la hausse de production a été très lourde à porter dans certains cas. Le contrôle provincial

¹ Primes acquises.

des assurances semble avoir accepté le fait sans opposition particulière dans un milieu en amélioration véritable. Si cette politique a des avantages, elle a aussi des inconvénients graves pour des entreprises à capitaux limités. Aussi doit-on leur donner le conseil de ralentir leur effort en 1960 afin de rétablir leur équilibre financier, aussi nécessaire pour la survie de l'entreprise que pour son progrès régulier et normal. On devrait maintenant, croyons-nous, rechercher un équilibre indispensable entre les ressources disponibles et la production durant les prochains exercices, si l'on veut accorder à ces sociétés une indispensable solidité et les mettre à l'abri des coups du sort.

Il nous a paru intéressant de signaler ce très curieux rétablissement opéré par des compagnies canadiennes dans un milieu déjà encombré par plus de trois cent soixante-seize sociétés¹ qui se font une très dure concurrence. Tant que l'initiative canadienne pourra procéder à ces jeux d'équilibre pour reprendre la place que d'autres auront abandonnée aux capitaux étrangers, il y aura lieu de se féliciter de la vitalité du milieu.

¹ Nombre cité dans le rapport du Surintendant des assurances au 31 décembre 1958. Il y en a davantage, cependant, puisque, à ce chiffre, doivent être ajoutées toutes celles qui relèvent des contrôles provinciaux.